

## **DÉCISION**

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 7 FEVRIER 2024

### **N° 2024-63 AVENANT N°2 AU MARCHÉ PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX ATELIERS RELAIS ZONE POLARIS A CHANTONNAY**

Nomenclature des actes :1.7

Vu les lois et règlements en vigueur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment ses articles L 5211-9 et L 5211-10, indiquant que la présidente peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2020-161 du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2020 donnant délégation à Madame la Présidente concernant les marchés publics,

Vu la décision de la Présidente n°2021-570 du 9 Décembre 2021 retenant le groupement conjoint composé du mandataire VALLEE ARCHITECTURE SARL et des co-traitants suivants : SERBA CHALLANS et ICSO ; pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction de deux ateliers relais à Chantonnay

Considérant le marché notifié le 22 décembre 2021,

Considérant l'avenant n°1 qui a arrêté la rémunération définitive du marché en fonction de l'évolution du montant du projet définitif, le nouveau montant du marché s'élève à 49 082.00 € H.T., soit 58 898.40 € T.T.C.

Considérant le transfert de la société VALLEE ARCHITECTURE au profit de V ARCHITECTES au 1er novembre 2023,

Considérant la nécessité de la passation dudit avenant,

La Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay,

### **DÉCIDE CE QUI SUIT**

Article 1: Dans le cadre du marché susmentionné, l'avenant n°2 est décidé.

L'avenant n°2 a pour objet le transfert de VALLEE ARCHITECTURE SARL au profit de V ARCHITECTES SARL suivant acte de cession en date du 21 décembre 2023 dont l'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 07/02/2024.

Aussi, cet avenant a pour objet la modification des coordonnées bancaires du mandataire du groupement :

V ARCHITECTES SARL  
33 Allée Alain Gautier  
OLONNE SUR MER  
85340 LES SABLES D'OLONNE

Monsieur Hervé HENRY agissant en qualité de : Gérant  
RCS : LA ROCHE SUR YON 982 173 312

Tél : 02 51 90 73 20 ; SIREN : 982173312

Adresse électronique : [contact@varchitectes.com](mailto:contact@varchitectes.com)

Le montant du marché reste inchangé.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Communautaire et sera transmise en la forme légale.

À CHANTONNAY, le 7 février 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET